

WESTERN ASSURANCE COMPANY

L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu vendredi, le 19 février 1954 aux bureaux de la compagnie à Toronto.

L'honorable Geo. A. Cox, président, occupait le fauteuil, et le secrétaire lut ensuite le rapport annuel des directeurs et l'état financier qui suit :

58ème RAPPORT ANNUEL

Les directeurs ont le plaisir de présenter aux actionnaires leur rapport sur les affaires de l'année finissant le 31 décembre dernier.

L'exposé suivant des montants résume les résultats des transactions de l'année.

La balance du compte du revenu, comprenant le profit des assurances et l'intérêt perçu sur les placements est de	\$305,912 60
Déduit sur les placements pour leur donner la valeur du marché au 31 décembre	\$ 18,264 26
Déduit du compte de l'ameublement du bureau	10,000 00
Appliqué au paiement de deux dividendes semi-annuels aux taux de 6 pour cent par année	119,147 35
Ajouté au fonds de réserve	158,500 99
	\$305,912 6

Le revenu des primes de \$3,582,625.60 est de \$131,670.38 plus grand que celui de l'année précédente et les pertes subies sont de \$3,273.38 moins qu'en 1952. Les recettes du compte d'intérêt montrent un gain de \$10,681.71 pour l'année.

Le profit total sur les assurances de l'année est de \$210,150.75, étant de \$50,071.41 de plus que celui réalisé en 1952 et de \$107,629.92 de plus que celui de 1951. Divisant les dépenses de l'année aux départements du feu et de la marine respectivement, selon le coût des affaires de chacun, on trouve un profit de \$222,978.84 dans le département du feu, et une perte de \$12,28.09 dans le département de la marine.

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel, la propriété avoisinant le bureau central de la compagnie sur la rue Wellington a été achetée. La bâtisse a été accommodée et la plus grande partie en est maintenant occupée par les bureaux de la compagnie.

GEO. A. COX,
Président.

Toronto, Février 10, 1954.

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

Primes d'assurances contre l'incendie et d'assurances maritimes	\$3,582,625 60
Intérêts	95,761 85
Total de l'actif	\$3,678,387 45
Pertes sur les assurances contre l'incendie et les assurances maritimes	\$2,153,965 17
Commission des agents et tous autres frais	1,218,509 68
Total des dépenses	\$3,372,474 85
Bénéfice pour l'année	\$ 305,912 60
Actif total	\$3,546,357 25
Capital	2,000,000 00
Fonds de réserve	1,289,850 00
Garanties des détenteurs de polices	\$3,289,850 00

Le président en proposant l'adoption du rapport a dit : " Le rapport qui vient de vous être lu et dont je propose l'adoption, est, je crois pouvoir l'affirmer, un des rapports annuels les plus satisfaisants qu'il m'ait été donné de présenter aux actionnaires depuis que j'ai l'honneur d'occuper ce fauteuil. Les bénéfices nets de l'année ont été, remarquez-le bien, de \$305,912 6, c'est-à-dire un peu plus de 15 pour cent d'intérêt sur le capital. Si nous comparons les résultats de cette année avec ceux de l'an dernier, nous constatons une augmentation de \$131,000 environ dans le revenu des primes, un gain de \$10,000 à peu près dans le rapport de l'intérêt et une diminution très satisfaisante des pertes, proportionnellement aux primes. Le rapport nous indique de quelle façon nous comptons employer les bénéfices de l'année. Je ne m'étendrai donc pas là-dessus. Je dirai seulement que, eu égard à la baisse générale de la valeur des nantissements, au cours de l'année dernière, nous devons nous considérer comme très satisfaits de la qualité de nos placements. En effet, pour amener nos titres et nos actions à leur valeur en bourse au 31 décembre, nous n'avons éprouvé qu'une perte moindre qu'un pour cent du montant total des titres détenus par la Compagnie. Pour ce qui est de la diminution de \$10,000 à l'item de l'ameublement des bureaux, je puis dire que cette somme ne représente pas une réduction de la valeur actuelle. Cet ameublement, je dois le dire pour ceux qui ne sont pas familiers avec nos méthodes d'affaires, comprend une précieuse collection de cartes d'assurances et de

plans distribués à notre bureau principal et aux succursales. De fait, cette année, nous avons fait de grosses dépenses d'une nature exceptionnelle pour aménager l'édifice occupé par nos bureaux principaux. Toutefois, ces dépenses ont été comprises dans l'idem des frais de l'année et de plus pour réduire cette somme sur nos livres, on a pris, comme le dit le rapport, \$10,000 sur les bénéfices de l'année.

Le département des assurances maritimes accuse un léger passif. Il faut attribuer cela en partie au retrait des risques à quelques mauvaises agences qui ont été abolies depuis le commencement de l'année, et en partie aux pertes exceptionnelles lourdes éprouvées sur les lacs au cours des derniers mois de la saison. Quand au département des assurances contre l'incendie, il a donné des bénéfices très satisfaisants tant au Canada qu'aux Etats-Unis qu'à notre agence de Londres qui émet des polices pour l'Angleterre et l'étranger.

Je suis heureux de vous exprimer l'appréciation des directeurs, quant au travail exécuté par les officiers et les agents de la Cie. et notre reconnaissance aux président et directeurs du "London Advisory Board" pour l'intérêt qu'ils ont porté au progrès de notre compagnie, et il est agréable de reconnaître les succès qui s'attache à toutes les agences établies par le "Board" au delà des limites de ce continent. En jetant un coup d'œil sur notre champ d'opérations, je constate que notre compagnie fait des affaires au Canada depuis plus de 50 ans, et je crois que c'est un fait aujourd'hui reconnu que la Western possède dans son propre champ d'opération une réputation égale à celle de toute autre compagnie dans l'estime de ceux qui s'occupent d'assurance. Les records des rapports commerciaux du gouvernement, publiés par le département des assurances du Dominion, prouvent que les pertes encourues par la Western depuis 31 ans, ont été d'à peu près 10 p. c. moindres que celles qu'ont eu à subir toutes les compagnies faisant affaires dans le Dominion. Vu l'établissement d'agences contre le feu aux Etats-Unis, nous ne pouvons à un grossier graduellement son chiffre d'affaires jusqu'à tel point qu'elle donne annuellement un montant de primes s'élevant à au delà de 2 millions de dollars. Les profits réalisés dans ce département depuis 2 ans, mais surtout depuis 1903 ont été suffisants pour contrebalancer les avaries des quelques années précédentes. Quoique le revenu provenant des agences récemment établies soit encore relativement peu considérable, les résultats obtenus ont été ceux que nous attendions dès que nous décidâmes d'étendre nos opérations à ces champs lointains, et il y a tout lieu de croire que sous la direction éclairée de notre gérant de Londres, nous pouvons espérer que la Western atteindra sur le vieux continent une position égale à celle qu'elle occupe présentement sur le sol qui l'a vu naître.

A tout bien considérer, je crois qu'on doit se féliciter du résultat des affaires de l'année, tel qu'indiqué dans le rapport qui vous est soumis. Il y a cependant un événement qui s'est présenté après la compilation du rapport présentement sous vos yeux, et qui ne manquera certes pas de vous intéresser. Je veux mentionner le feu de Baltimore, et je crois qu'il sera utile de faire un exposé de la situation pour ce qui nous regarde d'une façon particulière. Comme vous le savez la partie la plus belle de cette ville historique a été détruite par un incendie, que ni le travail des hommes de son département du feu, ni le secours venu des villes voisines n'a pu enrayer. Le feu dura deux jours. Le district détruit couvre 140 acres de la partie la mieux bâtie de la ville. Les pertes sont estimées à \$100,000,000 et les assurances s'élèvent à \$60,000,000. Si nous comparons cet incendie avec tous ceux qui ont causé des ravages dans le passé, nous verrons que celui de Baltimore occupe la deuxième place quant à la valeur de la propriété détruite et au montant d'assurance payé. Il est impossible de songer que nous aurions échappé à toute perte dans une ville où nous sommes établis depuis 30 ans. Nous les avons estimées à \$350,000.00. Les réclamations ont été payées tout de suite et je puis dire avec assurance que notre perte nette se chiffrera dans le montant que je viens de mentionner. Je ferai remarquer que le montant est inférieur à 10 p. c. de notre actif total, et représente un peu plus que notre revenu de 30 jours. Les résultats de cette conflagration seront que la perte sur nos primes totales s'élève à 10 p. c. de plus qu'elle ne l'auraient fait si nous étions été exempts de toute participation aux pertes encourues par cet incendie. Songant qu'une perte semblable aurait pour but d'élever les taux, particulièrement dans tous les districts exposés des grandes villes, je crois qu'il est raisonnable pour nous d'espérer que l'expérience acquise sera suffisante pour compenser dans les derniers mois de 1954 les pertes des deux premiers mois. En envisageant cette conflagration avec des vues plus larges, je crois que nous devrions faire remarquer à toutes les municipalités l'importance qu'il y a de se prémunir contre les incendies. Les aqueducs des villes peuvent rarement suffire à fournir l'eau nécessaire à l'extinction de tels incendies.

Un système indépendant de conduites d'eau reliées à une station à haute pression, devrait être installé dans les rues principales des quartiers d'affaires des grandes villes. On pourrait établir le tout à peu de frais dans les villes situées sur une rivière quelconque, et la dépense occasionnée par l'installation de quelques conduites d'eau de plus serait compensée par la réduction des taux élevés établis par les compagnies d'assurance dans les villes qui n'offrent pas de protection suffisante contre les incendies.

Philadelphie a établi un tel système et New York fait mine de marcher sur les mêmes traces. On ne doit pas oublier que le fardeau de tels désordres retombe sur les épaules des assurés, les compagnies d'assurances n'étant que des agences qui ont mission de collecter les fonds nécessaires au remboursement des pertes subies par le feu et de celles d'administration, et les taux qu'elles chargent devant rapporter après un certain nombre d'années un revenu suffisant pour combler ce déficit et donner un léger profit au capital investi dans les affaires. J'espère que les conséquences de ce feu seront utiles pour l'avenir, non seulement aux compagnies d'assurances mais au peuple en général.

Le vice-président a secondé l'adoption du rapport, qui fut accepté à l'unanimité.

Les directeurs suivants ont été réélus unanimement pour l'année courante :

Hon. Geo. A. Cox, Hon. S. C. Wood, MM. G. R. R. Cockburn, Geo. Mc. Gurrich, H. N. Baird, W. R. Brock, J. K. Osborne, E. R. Wood et J. J. Kenny.

L'hon. Geo. A. Cox a ensuite été élu président, et M. J. J. Kenny vice-président, pour l'année courante à une assemblée des directeurs tenue ultérieurement.